

Bordeaux, le 18 septembre 2018

COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES SOUSCRIPTEURS DU FIP GALIA PME 4



Cher souscripteur,

En notre qualité de Société de gestion du FIP GALIA PME 4 (ci-après le « **Fonds** ») dont vous êtes porteur de parts, nous vous informons avoir décidé de proroger sa durée d'une dernière année soit jusqu'au 21 décembre 2019, conformément aux dispositions de l'article 3 du Règlement du Fonds.

Nous vous rappelons que le Fonds a été constitué fin 2007, pour une durée de dix ans, cette durée pouvant être prorogée à l'initiative de la Société de Gestion pour deux périodes successives de un an chacune.

Ce FIP a été mis en pré liquidation en juin 2015 et sa durée de vie a été prorogée une première fois en septembre 2017, jusqu'au 21 décembre 2018.

Le FIP GALIA PME 4 a investi depuis l'origine dans le capital de 15 entreprises régionales et 14 participations sont déjà sorties du portefeuille, ce qui a permis les cinq distributions d'avoirs effectuées depuis 2013, portant au total à 555 euros le montant remboursé par part, pour une valeur nominale de la part de 500 euros.

Il reste donc une dernière participation en portefeuille que nous cherchons à céder dans les meilleures conditions possibles.

Dès lors, il nous paraît opportun de proroger la durée de vie du Fonds une dernière fois.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions d'agréer, Cher souscripteur, l'expression de nos sincères salutations.

Vincent SCHIFANO,
Président